Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 029-212902894-20251127-2025_18-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TREGARVAN

Nombre de Membres en exercice : 9

Nombre de Membres présents : 6
Nombre de procurations : 0
Nombre de suffrages exprimés : 6
Vote pour : 6
Vote contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 20/11/2025

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Rémi CARPENTIER, Maire.

PRESENTS (ES) : CARPENTIER Rémi, GOARZIN Geneviève, LE MENN Jean, MARTIN Isabelle, STROMBONI Paule, COULOMB Yannig.

ABSENT (S) (ES) EXCUSE (S) (ES):

ABSENT (S) (ES) NON EXCUSE (S) (ES) : CAMUS Jean-Michel, CONGARD Laurent, AUFFRET Arthur.

PROCURATION :

SECRETAIRE DE SÉANCE : STROMBONI Paule.

DELIBERATION N° 2025-18

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions aux associations tel que ci-dessous :

Association	Subvention 2025
Les Restos du Coeur	50 €
France Alzheimer	50 €
Association Foncière de Remembrement de Trégarvan	1 340 €
Secours Populaire de Châteaulin	50 €
Secours Catholique	50 €
APF France Handicap	50 €
Eau et Rivières de Bretagne	50 €
Solidarité Paysans de Bretagne	50 €
Association Veille en Presqu'île	50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à verser les subventions aux associations telles que présentées ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE TREGARVAN (Finistère)